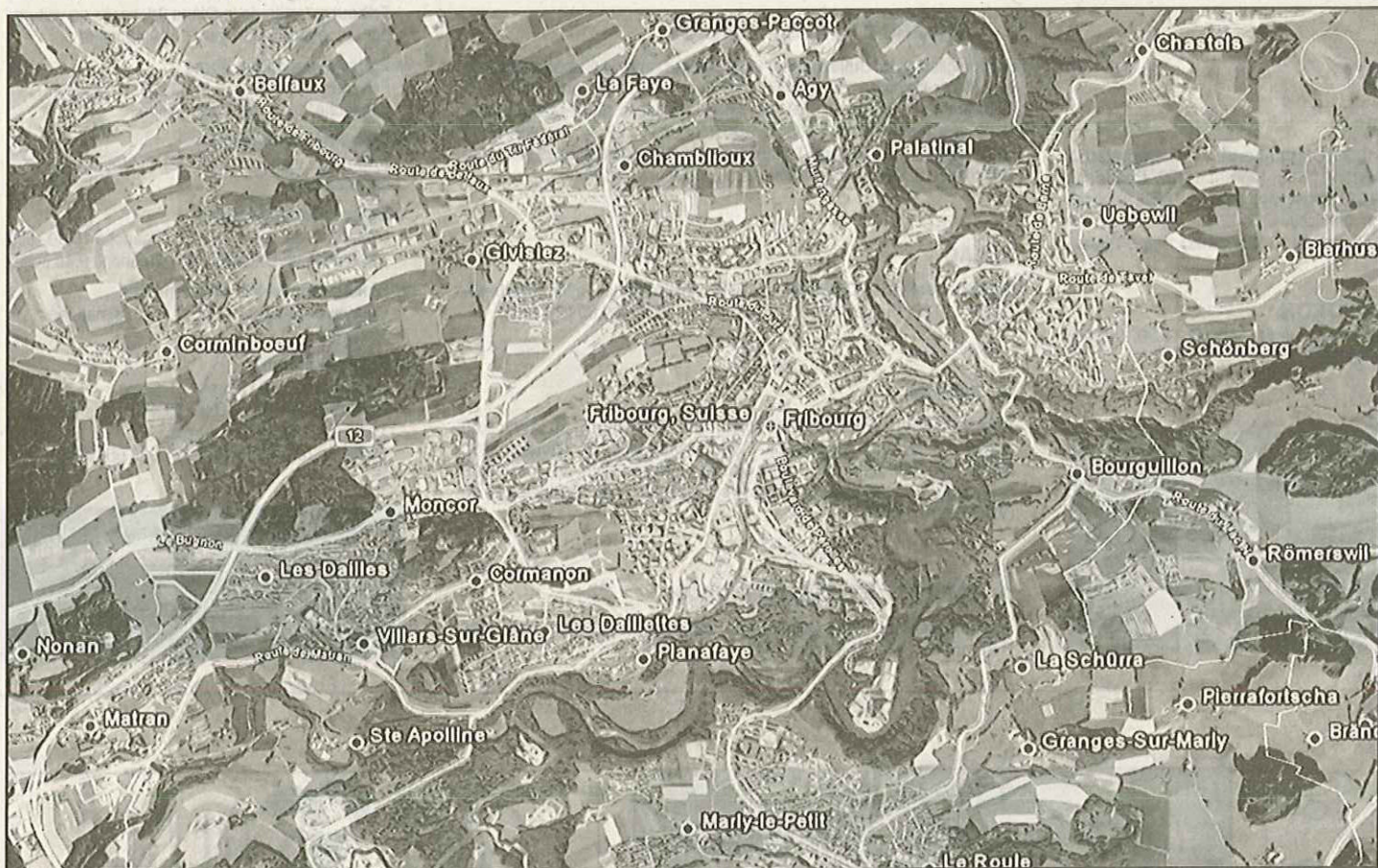


# Le projet de fusion à six en 2016 sera confié à des professionnels

GRAND FRIBOURG • *La convention de fusion sera soumise en 2013 aux citoyens. Le projet est au stade du cahier des charges du futur consultant.*



Une communauté de destin pour Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Granges-Paccot, Givisiez et Corminbœuf? DR

## CLAUDINE DUBOIS

Si le calendrier est tenu, les citoyens de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Granges-Paccot, Givisiez et Corminbœuf diront en 2013 s'ils veulent former trois ans plus tard une ville de 70 000 habitants. Pour mémoire, les autorités communales se sont engagées le 29 mai dernier par convention à entamer les démarches pour un tel mariage.

Qui dit projet de fusion dit analyse de nombreux paramètres: personnel administratif, finances, fiscalité, scolarité, mais encore gestion des déchets, épuration..., sans oublier les questions de la bourgeoisie et de la Caisse de pensions de la ville de Fribourg. «Il est impossible pour nous, militants, d'assumer ces tâches», a relevé Albert Lambelet, syndic de Corminbœuf, mardi soir en assemblée communale.

Un groupe de travail (GT) a donc été mis sur pied par les directeurs des finances et les conseillers communaux, il est présidé

par Michel Ramuz, syndic de Givisiez. Dans un premier temps, le GT a dressé un état des lieux financier, confirme Jacques Pollet, chef du service des finances de la ville de Fribourg. Mais cet état des lieux «n'est pas prospectif». Comment dire sur la base des comptes 2008, quel sera le taux d'impôt en 2016, les incidences de la nouvelle péréquation financière ou l'apport du nouveau fonds de fusion? Sur ce dernier point, l'avant-projet de loi encourageant les fusions élaboré par le Conseil d'Etat laisse augurer d'un montant de 7,1 mio qui serait alloué pour ce mariage à six.

## Budget accepté

Avec l'aide d'un expert qui a déjà travaillé dans le domaine des fusions, le GT prépare maintenant le cahier des charges d'un mandat qui sera confié à un ou à des consultants externes au printemps 2010. «Nous pensons à la chaire des finances pu-

bliques du professeur Dafflon à l'Uni de Fribourg, ou à l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap). «C'est extrêmement complexe, on ne peut pas sortir un projet de fusion comme un lapin d'un chapeau», illustre Erika Schnyder, syndique de Villars-sur-Glâne, moins optimiste que son homologue de Corminbœuf quant au délai: «J'aimerais que les citoyens votent sur un projet concret, plutôt que sur un principe, en 2013.»

Pour financer le mandat, un montant de l'ordre de 150 000 fr. a été défini et réparti pour moitié entre le nombre de communes, et pour moitié selon la population. La ville de Fribourg a prévu 60 000 fr., Villars-sur-Glâne 20 000 fr., Corminbœuf 11 900 fr., Marly 21 000 fr., Granges-Paccot 15 000 fr. et Givisiez 13 300 fr. Inscrits dans le budget de fonctionnement des communes, tous ces montants ont été acceptés par les législatifs concernés. I